

Emprise irrégulière

Par **celinee**, le 11/05/2014 à 20:02

bonsoir je vois pas pourquoi l'arrêt du 9 décembre 2013 panizzon met elle fin à l'emprise par le seul fait que ce serait le juge administratif qui sera compétent pour accorder la réparation?je vous remercie